

Agence d'Urbanisme
et de Développement
du Pays de Montbéliard

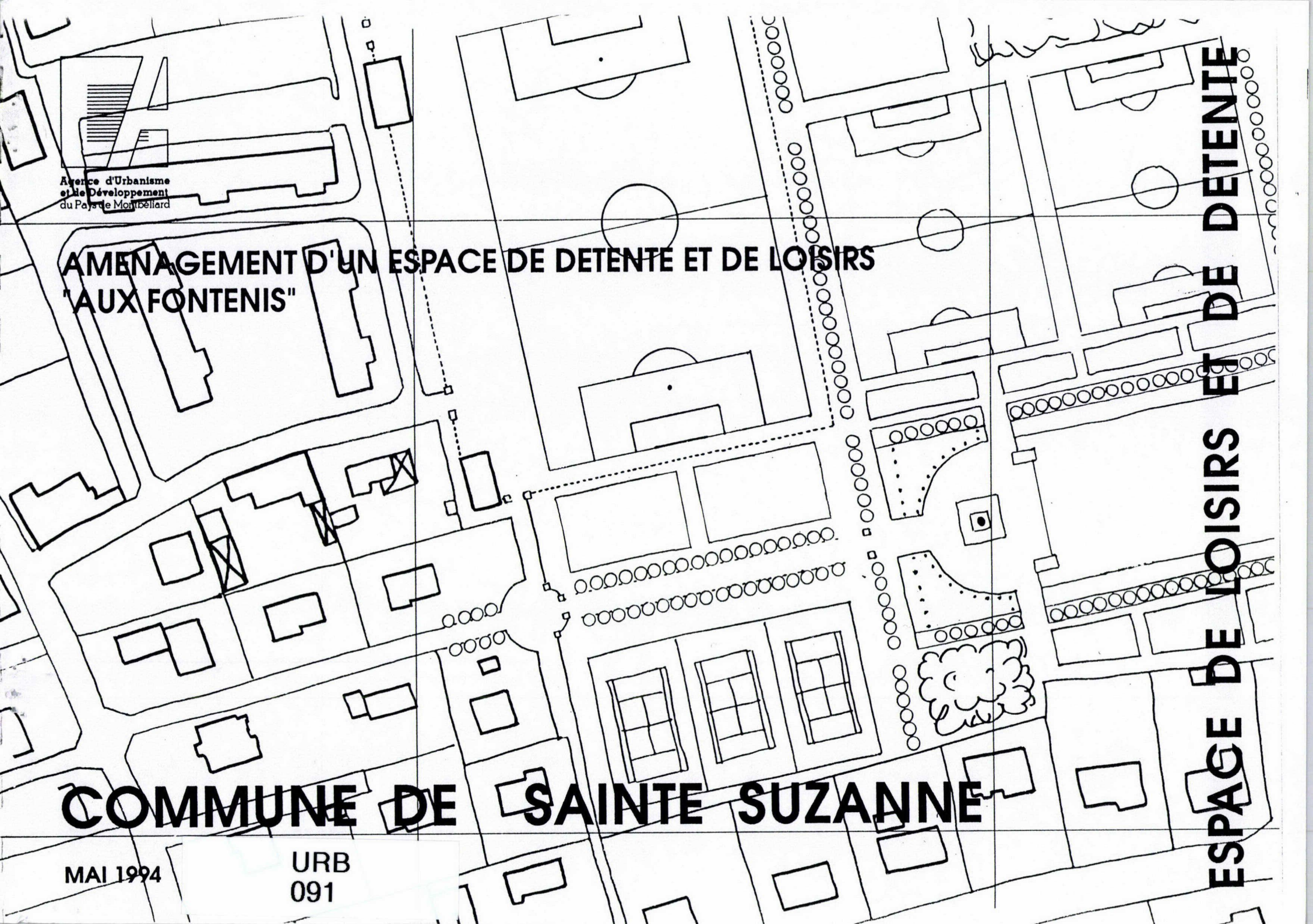
AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE DETENTE ET DE LOISIRS "AUX FONTENIS"

COMMUNE DE SAINTE SUZANNE

MAI 1994

URB
091

ESPACE DE LOISIRS ET DE DETENTE



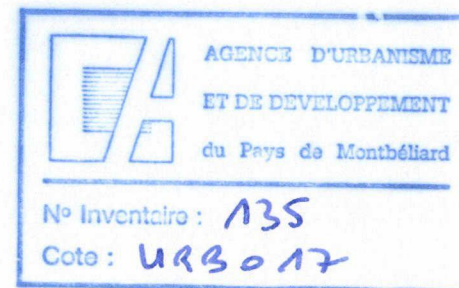
S O M M A I R E

AUX IONIENS

PREAMBULE	3
OBJECTIF DE L'ETUDE	4
ETAT ACTUEL	5
DIAGNOSTIC	7
PROGRAMME & USAGE	9
HYPOTHESE D'AMENAGEMENT 1	10
HYPOTHESE D'AMENAGEMENT 2	12
MOYEN TERME	14
LONG TERME	16

SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement
du Pays de Montbéliard



P R É A M B U L E

SUBMERSIBLES

Dans le cadre de l'étude d'aménagement des immeubles de la Place du Stade, le secteur "des Fontenis" a été identifié comme zone d'étude élargie.

Ces espaces et leurs devenir ont fait l'objet d'une simulation de projet afin de permettre leur prise en compte dans un projet global d'aménagement.

Cette étude propose un programme d'aménagement à court, moyen et long terme intégrant les contraintes dues à l'inondabilité et au voisinage :

Ces surfaces classées "submersible B" sont considérées comme des zones d'épandage des eaux de l'Allan.

Aujourd'hui ces terrains sont très difficilement urbanisables ; le remblaiement ou tous autres ouvrages susceptibles de faire obstacle à l'écoulement des eaux ou de restreindre le champ des inondations est interdit.

Dans ces conditions le développement d'un espace sportif et de loisirs semble la seule alternative raisonnable même si pour l'instant cet investissement ne fait pas partie des priorités communales.

CONCLUSION

OBJECTIF DE L'ETUDE

Cette étude a pour objectif la définition d'un parti d'aménagement global, prenant en considération le nécessaire transfert du bouloдрôme (Cf étude sur les bâtiment de la place du stade) et les aménagements prévus à court terme du stade de Football existant.

Ce travail n'a pas valeur de projet. Il permet à partir d'un programme plausible d'équipements sportifs et de loisirs de dérouler un scénario d'aménagement cohérent, intégrant les nouvelles considérations que nous devons prendre en compte vis-à-vis des zones submersibles dite "B".

Ce scénario est illustré par des esquisses qui permettent d'entrevoir les potentialités du site

Cet espace se présente comme une chance de développer un espace de détente au coeur du village.

Ces premières propositions serviront de base à l'élaboration d'un projet plus précis

Dès aujourd'hui, cette première étude jette les principes et les objectifs que nous pouvons raisonnablement se donner sans figer ni les moyens ni la forme des aménagements.

ETAT ACTUEL

PAIK-RHINIENIS

Le site se présente comme un grand espace libre de 4.5 Hectares visible au travers d'un rideau de pavillons et d'anciennes maisons modestes.

Le stade de foot bloqué contre "la falaise" et les bâtiments de la place du stade est installé sur la partie la plus haute du terrain.

Le terrain est utilisé comme pâturage.

La partie centale, très humide est couverte de roseaux.

ENTRETIEN

SAINTE-SUZANNE

CHENAILL



PRÉS RIBONS

SOUS LE TIENDRE

COMMUNE

DIAGNOSTIC

CONCLUSIONS

1. Les accès

Aujourd'hui un seul accès permet l'entrée au stade.

L'accès côté "vestiaire" sera aménagé.
On accède également au site par, la rue des prés, la rue des voirannes, et la rue du stade.

2. Les cheminements

De nombreux cheminements anciens ou récents traversent le secteur :

- Le chemin "statégique"
- le chemin traversant le quartier de la place du stade
- le besoin pour les écoliers d'une liaison piétonne entre l'école et le stade.

3. L'inondabilité

Bien que souvent inondés, les terrains accessibles directement par la rue du stade ne sont pas concernés par le classement en zone submersible "B" et donc a priori constructibles.

Le terrain est traversé par un ruisseau partiellement canalisé.

De nombreuses sources jaillissent depuis la falaise.

4. Le terrain de football

Il doit être remis en état.

5. Le boulodrome du quartier

Il doit être transféré dans un secteur moins proche des habitations et prendre une forme plus adaptée.

RECOMMANDATIONS

Agence d'Urbanisme et de Développement
du Pays de Montbéliard

PROGRAMME ET USAGE

EXIGENCES

Les aménagements ne devront pas constituer un obstacle à l'écoulement des eaux.

Il faut considérer qu'ils seront submergés lors des plus importantes crues.

Des dispositifs de drainages (canaux) et de nettoyage devront être mis en place.

L'objectif est de rassembler un ensemble d'équipements sportifs et de détente, à l'échelle de la commune, ouverts à tous, étant entendu que certaines des installations sportives pourront être isolées pour des raisons de sécurité ou de billetterie.

Cet espace pourra être un lieu de jeu et de promenade.

L'eau "des sources" devra être canalisée. Dans le centre du secteur un espace humide formera un bassin de crue (roselière).

Les "Fontenis" seront pourvus en moyen d'accès et en stationnement de manière à supporter des manifestations drainant du public.

Le programme doit être évolutif et modulé en fonction des demandes et des possibilités de financement.

EXIGENCES

HYPOTHESE D'AMENAGEMENT 1

AMENAGEMENT

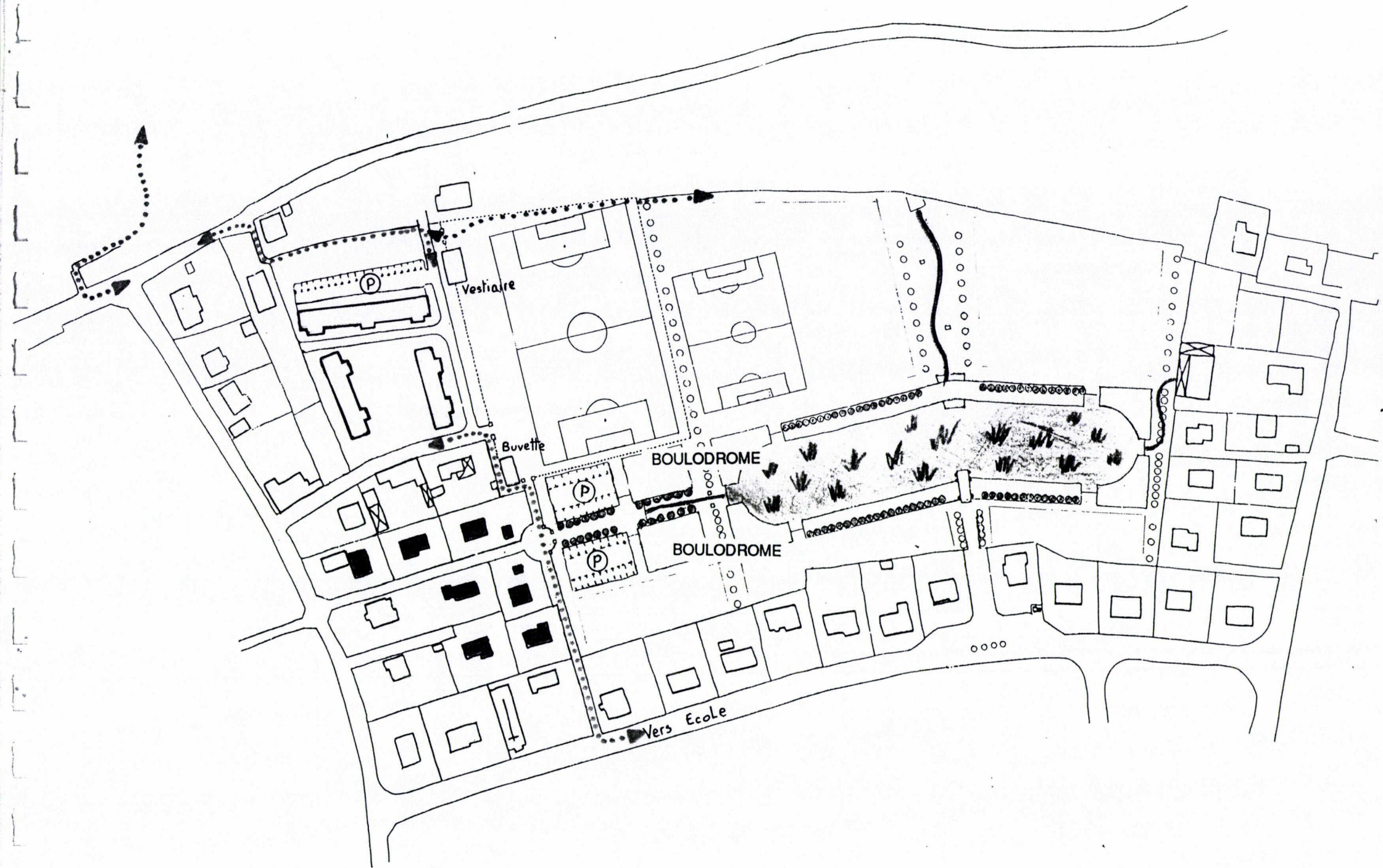
COURT TERME.

D'ores et déjà on peut prévoir :

1. Un bouloдрôme
2. Remplacement des clôtures du stade et aménagement de ses entrées.
3. Un stade de football d'entraînement. Ce stade de taille réduite est doté d'une surface en sable stabilisé
4. Un parc de stationnement d'environ cinquante places

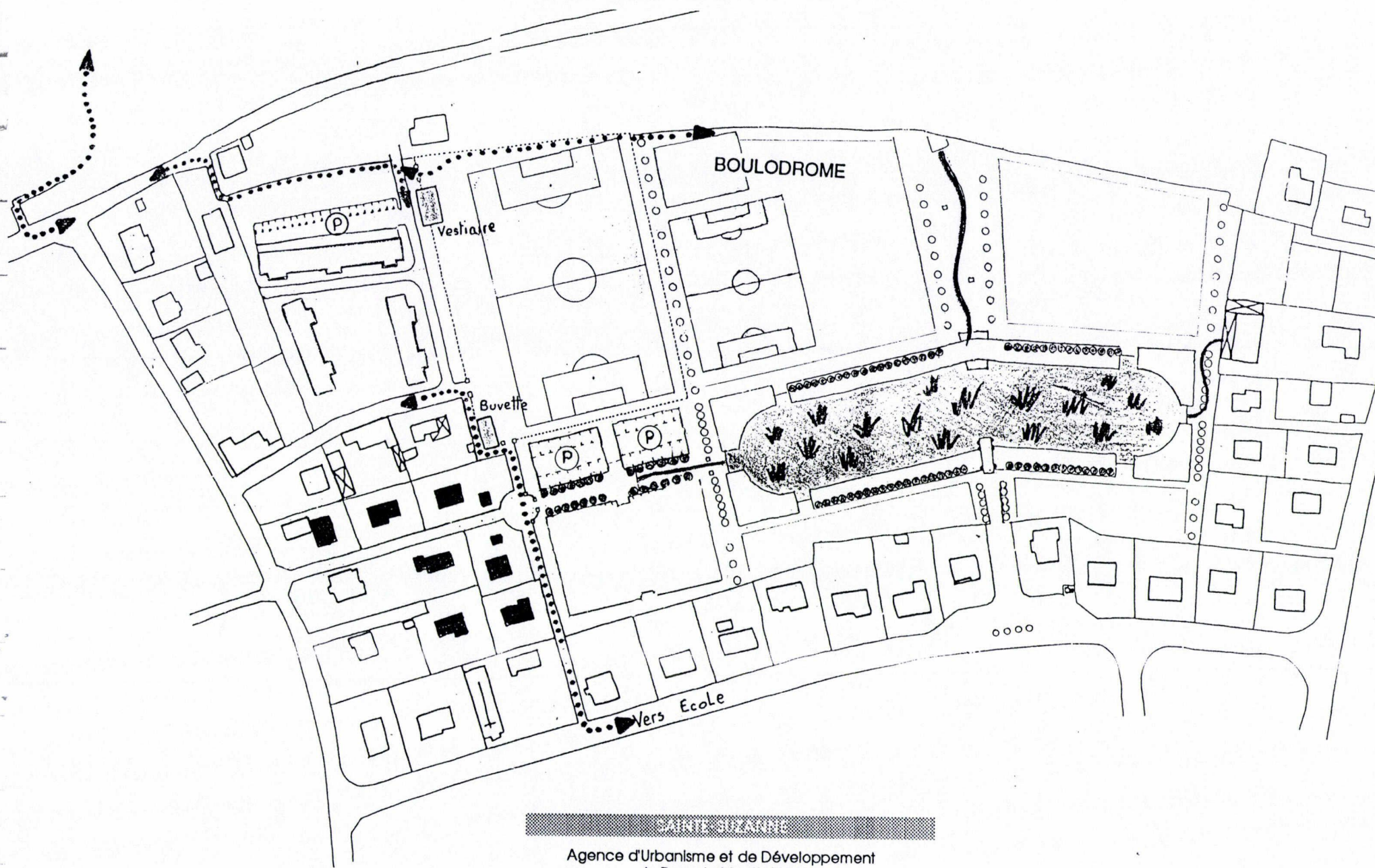
AMENAGEMENT

Agence d'Urbanisme et de Développement
du Pays de Montbéliard



HYPOTHESE D'AMENAGEMENT 2

AUX FONTAINES



SAINTE SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement
du Pays de Montbéliard

ESPACE DE LOISIRS ET DE DETENTE

MOYEN TERME

AUX FERMES

MOYEN TERME

Poursuite de l'aménagement par l'amélioration des espaces d'accueil et des espaces paysagé :

5. Un système de canalisation des eaux de sources.

6. Aménagement des cheminements piétons.

7. Un bassin de crues

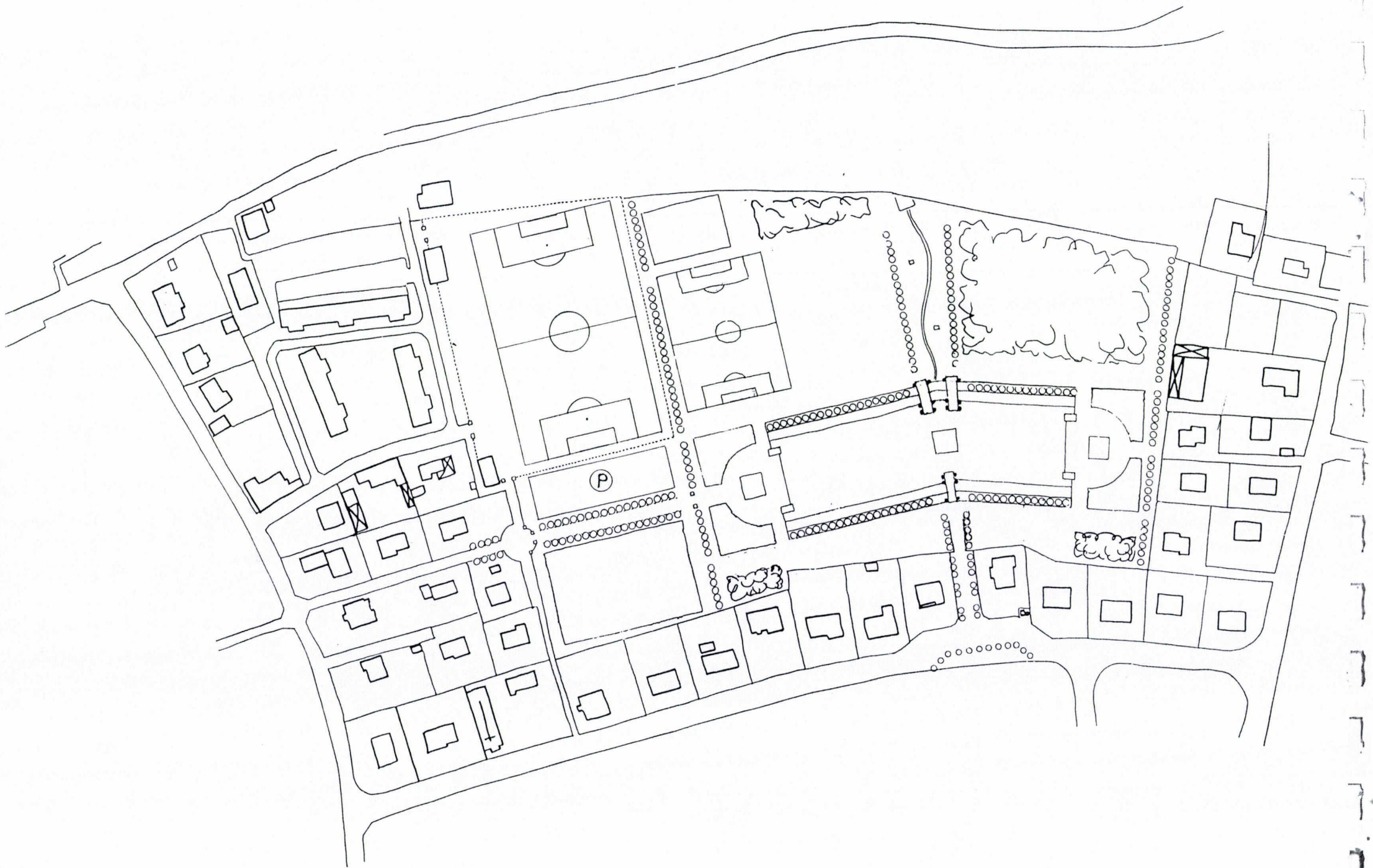
8. Plantations d'alignements et requalification des limites et des espaces limitrophes.

9. Espace naturel...

10. Une aire de jeu "Basket & Handball" pouvant servir d'aire de stationnement supplémentaire.

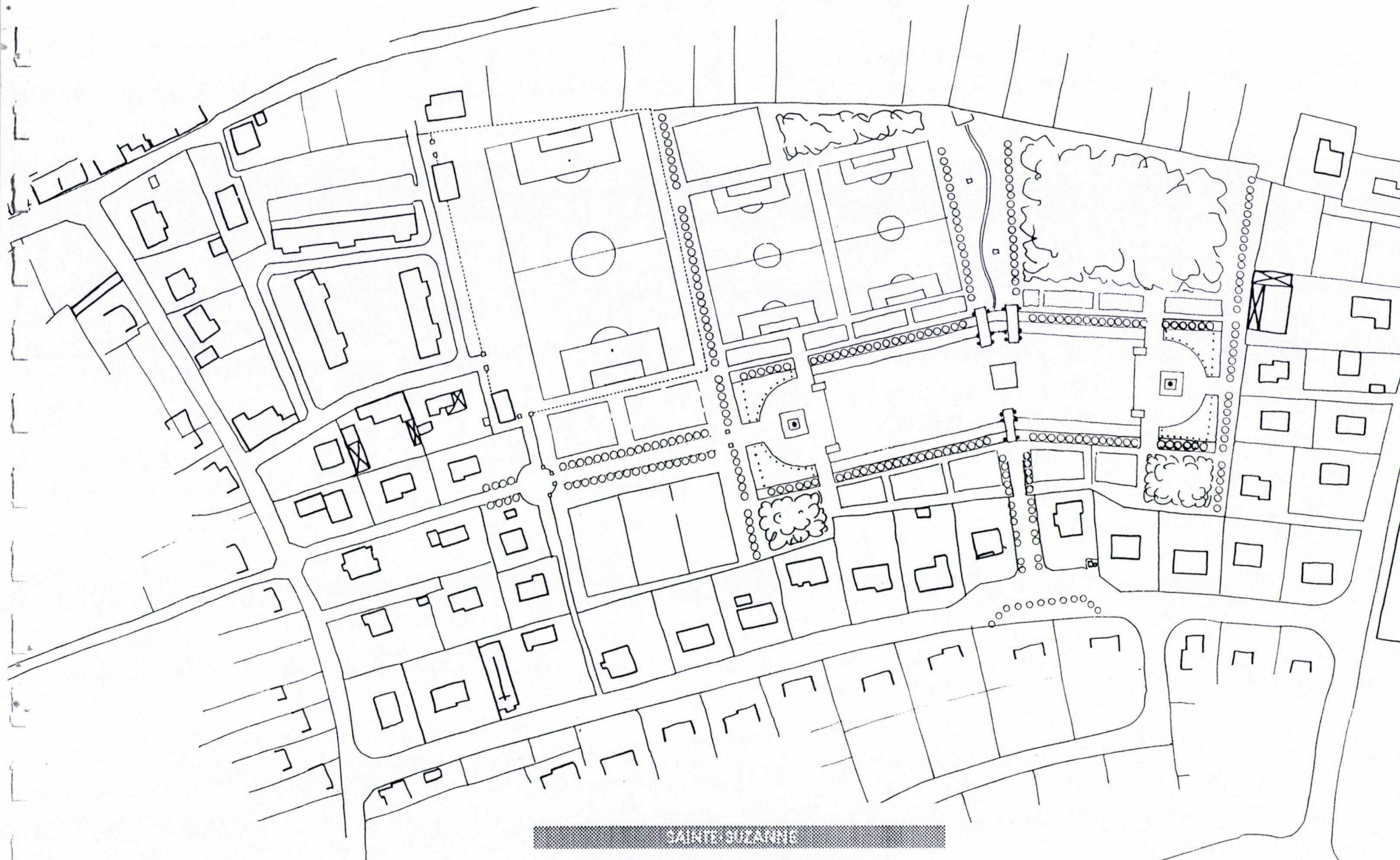
PARTEZIENNE

Agence d'Urbanisme et de Développement
du Pays de Montbéliard



LONG TERME

AUX FONDS



SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement
du Pays de Montbéliard

ESPACE DE LOISIRS ET DE DETENTE